

# Enjeux des changements climatiques sur les infrastructures touristiques

28/11/2024

Michèle Haine, Géographe et urbaniste, Chercheuse et formatrice IGEAT - ULB / Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)

# GESTe - CPDT | Axes de recherche

## GESTe - Gestion de l'Environnement, Société et Territoire (IGEAT-ULB) :

[geste.sciences.ulb.be](http://geste.sciences.ulb.be)

Unité spécialisée dans l'étude de l'interface entre l'aménagement du territoire et l'environnement

## CPDT - Conférence Permanente du Développement Territorial :

[cpdt.wallonie.be](http://cpdt.wallonie.be)

Plate-forme multidisciplinaire de recherche, de formation et d'échanges créée par le Gouvernement wallon en 1998. Rassemble des chercheurs du CREAT (UCLouvain), de l'IGEAT (ULB) et du Lepur (ULiège)

### Axes de recherche :

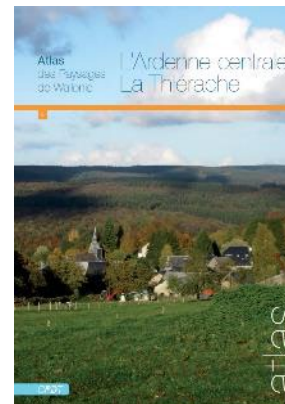
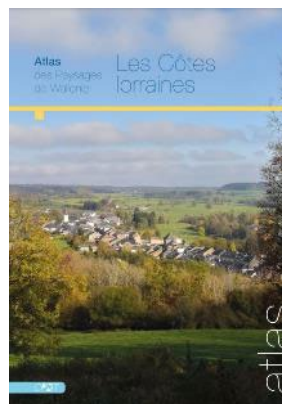
#### Développement de la nature / Infrastructure verte :

- Aide à la planification (échelle (supra-) communale)
- Approche transversale et par les outils de l'AT



#### Paysages de Wallonie :

- Identification et caractérisation
- Enjeux, objectifs et pistes d'action



#### Artificialisation des sols/fin de l'étalement urbain :

- Suivi et conséquences
- Mesures à mobiliser

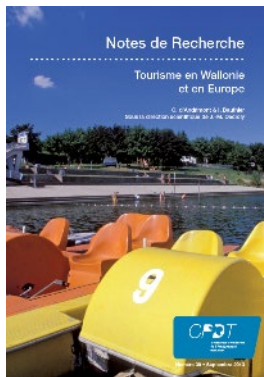


Intéressé par les liens entre le tourisme et le territoire ? Téléchargez nos publications récentes :

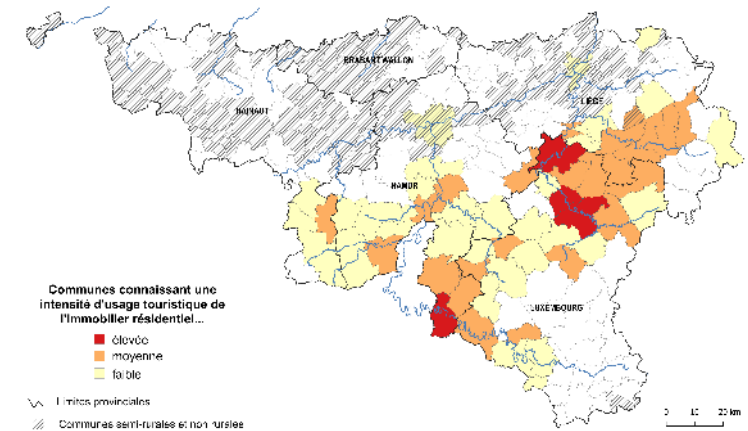


Caractérisation territoriale des attractions et hébergements touristiques

## Nos publications plus anciennes (2013-2014)



Renvoi toujours vers



# Plan de la présentation

- Contexte
- Quel climat à l'avenir en Wallonie ?
- Quelles conséquences sur le tourisme?
- Quelles mesures d'adaptation?
- En guise de conclusion



Endroit de camp  
Centre de tourisme social  
Parc résidentiel de vacances  
Camping



# Contexte

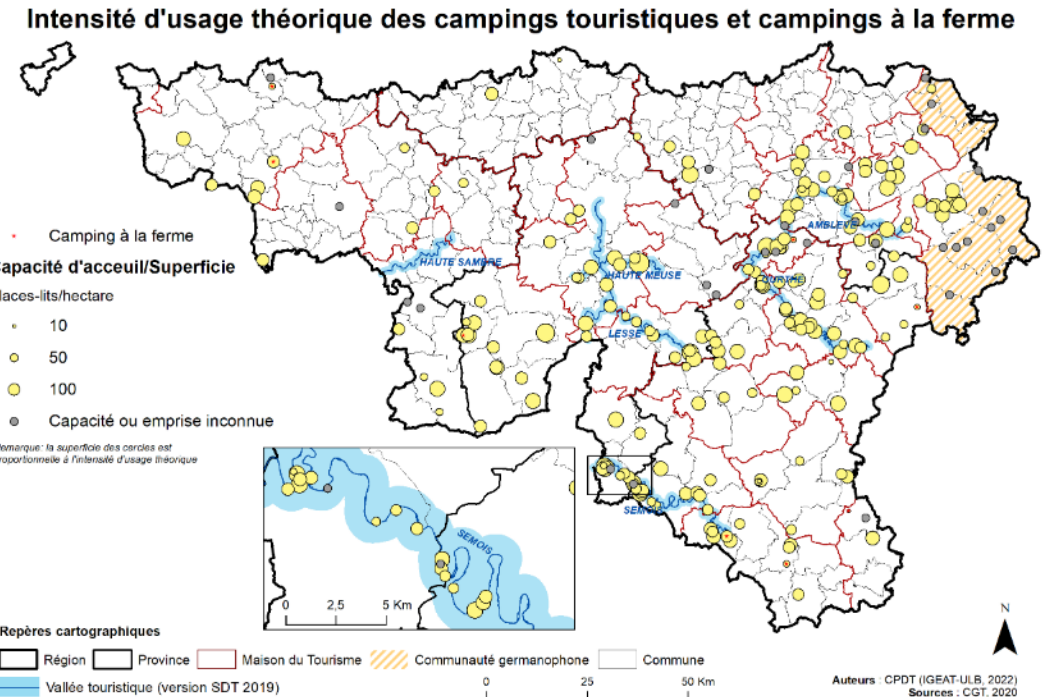
# Contexte

- De **tous temps**, les modes d'hébergement et attractions touristiques **évoluent** par leur forme, leur intégration... pour répondre aux inspirations des touristes, aux évolutions technologiques, législatives, aux crises...
- Il y a une **certaine permanence** (campings aménagés en fond de vallée, villages de vacances et établissements de tourisme social sur les versants ou les plateaux) et inertie\* du système touristique.
- Le tourisme wallon repose sur le **patrimoine naturel, culturel et paysager**.

\*désigne la difficulté à s'adapter rapidement aux changements extérieurs



Camping résidentiel (caravanes) transformé en *glamping* avec acquisition de résidences secondaires



# Les changements climatiques liées aux activités humaines sont déjà à l'oeuvre

Depuis 1981-2010,

- On a déjà gagné 1°C en Belgique..., en particulier en Ardenne et en été
- Les chutes de neige ont baissé de près de 25%
- Les précipitations annuelles ont peu changé
- Certains évènements extrêmes (canicule, sécheresse) sont plus nombreux

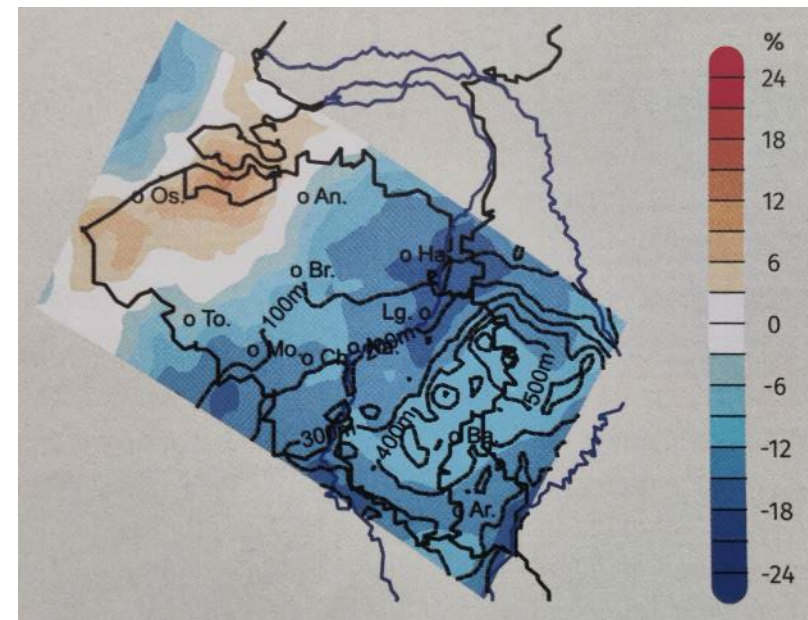
**Pourtant avant les inondations de l'été 2021, la prise de conscience demeurait limitée.**

En 2013, une enquête réalisée auprès des acteurs de l'hébergement touristique concluait à :

- Prise de conscience très modérée des impacts des changements climatiques sur l'activité touristique
- Vision très vague des impacts possibles
- Scepticisme quant à l'existence de changements climatiques
- Peu de mesures prises
- Besoins et demandes d'informations supplémentaires

CPDT, NR 49, 2014

←  
Augmentation des gaz à effets de serre dont le CO<sub>2</sub>



Anomalies climatiques observées en Belgique en 2011-2022 par rapport à 1981-2010 – **Chutes de neige annuelles (en % par rapport à la moyenne 1981-2010)**

*Les changements climatiques en Belgique : vers des étés de plus en plus secs et chauds. X. Fettweis – Uliège, Forêt.Nature n°169 Oct-Déc 2023*

## VAGUES DE CHALEUR



- Plus nombreuses depuis 1981 (+0,3 vague de chaleur par décennie).
- Plus fréquentes au cours des dernières années, avec au moins une vague de chaleur par an depuis 2015.
- Tendance à être plus longues (+2 jours par décennie) et plus intenses (+ 1°C/jour par décennie).

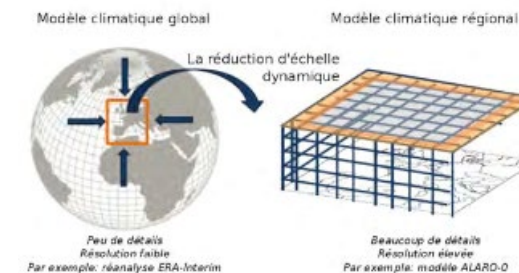
[https://www.meteo.be/resources/misc/climate\\_report/RapportClimatiqueBref-2020.pdf](https://www.meteo.be/resources/misc/climate_report/RapportClimatiqueBref-2020.pdf)

# Quel climat à l'avenir en Wallonie ?

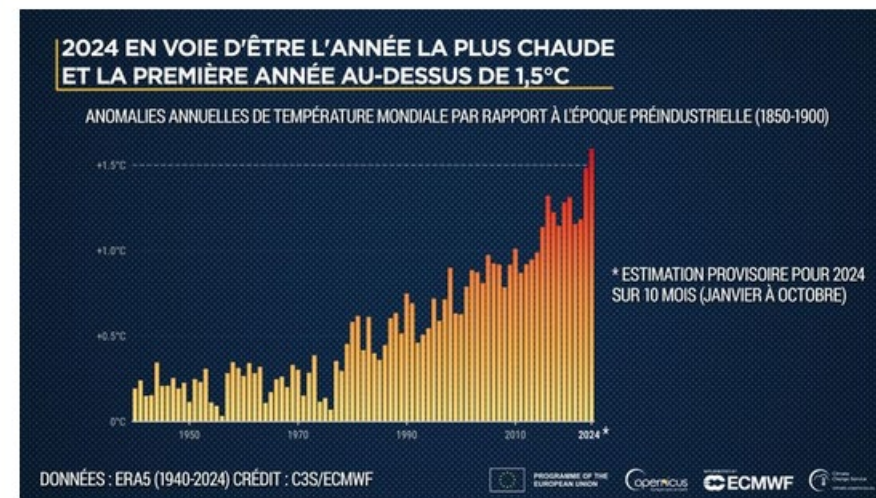


## Comment définir le climat dans le futur?

- Les scénarios du GIEC → Modèles globaux (ne déterminent pas bien les extrêmes, mailles de 100 Km – 5 mailles pour la Belgique) → Modèles régionaux (prise en compte effet du relief, végétation..., maille de 1 à 5 km)
- Attention 1 : Les résultats = Des fourchettes de possibilités  
→ Parfois, les modèles s'accordent (Ex. Augmentation des températures)  
→ Parfois, les modèles ne sont pas tous d'accord (Ex. Les précipitations)
- Attention 2 : Limite et affinage des modèles climatiques (y compris évolution des hypothèses), compréhension des systèmes terrestres, précision des instruments de mesures



[https://www.meteo.be/resources/misc/climate\\_report/RapportClimatique-2020.pdf](https://www.meteo.be/resources/misc/climate_report/RapportClimatique-2020.pdf)



© Tous droits réservés

<https://www.rtf.be/article/cop29-comment-adapter-nos-villes-au-changement-climatique-11465445>

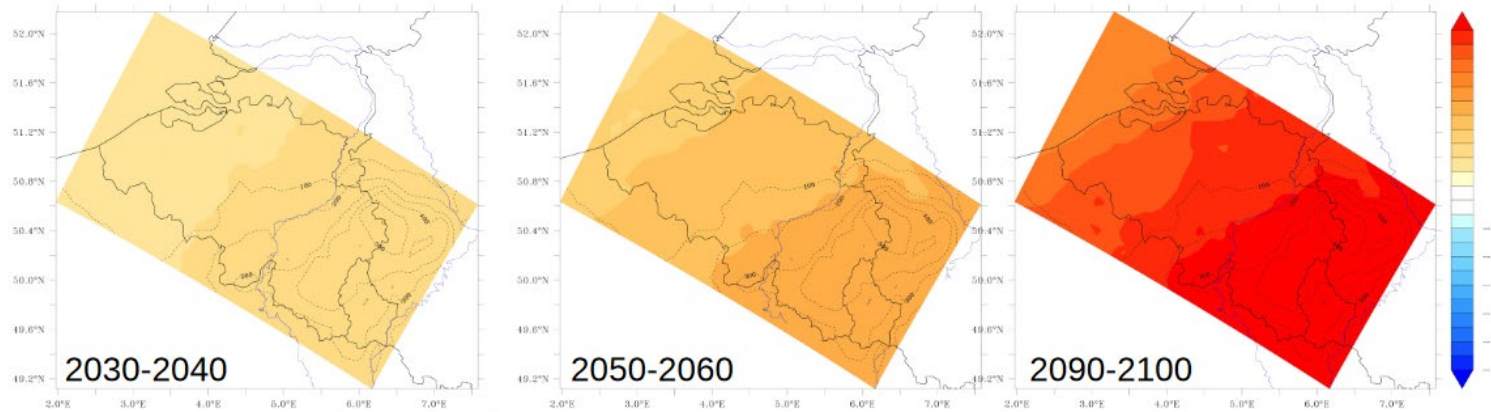
+ Mesures d'atténuation réellement mises en oeuvre

# Quel climat à l'avenir? | Quels sont les effets directs des changements climatiques au niveau de la Belgique ?

- A l'horizon 2100
  - Poursuite de l'augmentation des températures (T° chez nous ↗ plus vite qu'au niveau global)
  - Augmentation possible des périodes de blocage qui peuvent engendrer soit des précipitations extrêmes, soit des événements extrêmes de chaleur ou de sécheresse
  - Pas clair au niveau du cumul annuel de précipitations

Vagues de froid/neige	--
Sécheresses/stress hydrique	++
Pluies intenses (convective)	+
Tempêtes hivernales (vent fort)	?/-
Tornades / Ouragans	?/+
Inondations hivernales	-/+
Crues éclaircies estivales	+

## Projections futures (basées sur 4 simulations AMR forcé par SSP585)



Anomalies de température en été par rapport à 1981-2010 (°C)

[https://www.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-12/fettweis\\_-\\_changements\\_climatiques\\_2.pdf](https://www.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-12/fettweis_-_changements_climatiques_2.pdf)

## Les scénarios du réchauffement climatique en Belgique



Extrêmes estivaux : percentile 95, c'est-à-dire extrêmes les plus probables

Source : Université de Liège, modèle MAR.

Le Soir, 12 nov. 2024

# Quelles conséquences sur le tourisme?

# Quels sont les effets (in)directs des changements climatiques qui auront un impact sur le tourisme wallon?

- **Modification du paysage (nature)**
  - Disparition d'écosystèmes (non-adaptation de la faune et de la flore + maladies)
- **Disponibilité en eau**
  - Baisse de niveau des nappes phréatiques, des cours d'eau et plans d'eau (conflits d'usage)
  - Stress hydrique et vulnérabilité des peuplements forestiers
- **Couverture neigeuse**
  - Diminution de la durée de l'enneigement et de l'épaisseur
- **Santé**
  - Pic de surmortalité en été (canicule)
  - (ré)apparition de maladies
- **Gestion des évènements extrêmes** (jusqu'en 2050 : inondations)

**Canicule de 2019 : une hausse de mortalité de 17 %**



La dernière heure | Les sports, 18 juillet 2022

- Activités très vulnérables : liées à la neige (ski), aux ressources en eau (kayak) ou aux espaces naturels (fagnes, pelouses sèches, ...)
- Activités vulnérables : par l'emplacement des infrastructures (ex. campings : inondations et canicules)

CPDT, NR 49, 2014

## Le réchauffement climatique aura la peau des Fagnes!

D'après les prévisions actuelles, les Fagnes ne survivront pas au réchauffement climatique. Elles devraient s'assécher d'ici la fin du siècle.



Les Fagnes ne pourront résister à l'augmentation de la température. - Presse wallonienne

SudInfo, 15 mai 2023

## L'épicéa et le hêtre menacés par le changement climatique, de nouvelles espèces étudiées pour diversifier nos forêts

RTBF, 08 avril 2019 à 06:24



<https://www.queven.com/actualites/restriction-de-usage-de-leau-dans-le-morbihan/>

# Quelles sont les conséquences sur le tourisme wallon des changements climatiques?

- **Effets spatiaux** : possible redistribution des atouts
  - Modification des flux touristiques au niveau mondial/européen/belge au profit de la Wallonie (?)
    - Hausse des coûts de transport (mesures d'atténuation) → Tourisme de proximité
    - Demande touristique internationale : Europe du Nord vs Europe du Sud
    - Erosion et disparition côtières (Côte belge)
  - Modification des ressources à la base de l'attractivité de la Wallonie (forêt, nature, eau ...)
    - Relocalisation / modification des activités/infrastructures qui y sont liées (promenades, activités nautiques, ski...)
    - Recherche de fraîcheur/lieux ombragés
- **Effets temporels** : croissance de l'inter-saisonnalité (printemps et automne plus attrayants)

Au point de vue touristique, les conséquences ne sont pas toujours négatives.

CPDT, NR 49, 2024

VISITWallonia.be



La navigation est interdite quand il y a trop d'eau (sécurité des kayakistes) ou quand il n'y a pas assez d'eau (préservation environnement)



# Quelles mesures d'adaptation?

# Quelles mesures d'adaptation? | Les zones inondables, une problématique ancienne...

## Contexte

- Historiquement, les fonds de vallée occupés par les campings. Directive inondation (2007)

## Mise en œuvre

- 2009 : interdiction des mobil-homes (=caravane résidentielle) en zone rouge
- 2017 : moratoire
  - 01/01/2017 → 01/01/2020 : élaboration d'un programme d'évacuation
  - 01/01/2020 → 01/01/2025 : mise en œuvre du programme
  - + 2 ans : pour le 01/01/2027, évacuation de tous les mobil-homes en zone rouge

## Difficultés de mise en œuvre

- Campings résidentiels = « grande famille » → résistance au changement

### Raisons techniques

- Opération lourde: déplacement des mobilhomes + remise en état du terrain

### Raisons économiques

- Mobilhomes = fonds de commerce des exploitants

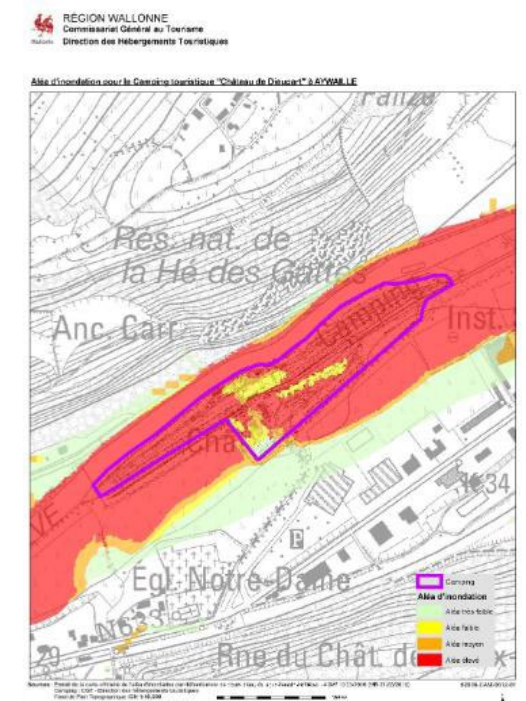
### Raisons pratiques

- Engorgement (campings résidentiels saturés)
- Risque de placement sur des terrains privés (ex.: Vresse/S.)
- Risque d'abandon des mobilhomes

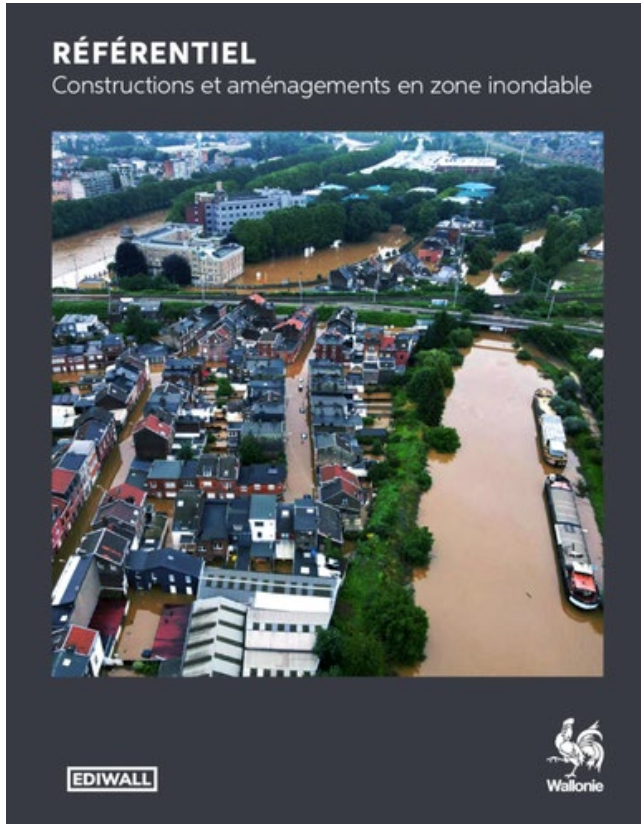


## Chiffres 2020 :

- 288 campings (243 CT et 45 caravanage)
- 206 en zone inondable
- 130 au moins partiellement en zone rouge



# Juillet 2021- Prise de conscience de l'urgence pour les conséquences des évènements extrêmes...



<https://territoire.wallonie.be/storage/territoire/documents/content/publication/referentiel-constructions-et-amenagements-en-zone-inondable.pdf>



## Niveaux de vulnérabilité

### Type de fonctions

- Résidentiel
- Soins non résidentiels, enseignement
- Lieux de rassemblement à risque

## Exemples de VULNÉRABILITÉ MOYENNE

### Type d'établissement (non exhaustif)

- **Maisons d'habitation**, hébergement touristique (y compris les campings), résidences universitaires...
- **Écoles**, établissements de soins non résidentiels...
- **Infrastructures sportives** (à l'exception des terrains de sport extérieurs)...
- Boîtes de nuit, débits de boisson...
- Stations d'épuration...

Aléa très faible	✓
Aléa faible	✓
Aléa moyen	?
Aléa élevé	?



[https://cpdt.wallonie.be/wp-content/uploads/2023/03/cpdt\\_2022\\_seminaires-partages\\_schema-decisionnel.pdf](https://cpdt.wallonie.be/wp-content/uploads/2023/03/cpdt_2022_seminaires-partages_schema-decisionnel.pdf)

Valeur de l'Aléa	Avis défavorable	Avis favorable conditionnel
ELEVE	<p>Avis défavorable pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la modification sensible du relief du sol<sup>12</sup> ;</li> <li>2. le lotissement, la construction, la reconstruction, l'utilisation d'un terrain pour le placement d'une ou plusieurs installations fixes<sup>1</sup> ;</li> <li>3. l'utilisation habituelle d'un terrain pour :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. le dépôt d'un ou plusieurs véhicules usagés, de mitrilles, de matériaux ou de déchets ;</li> <li>b. <b>En dehors d'un camping touristique<sup>2</sup>, d'un camping à la ferme<sup>3</sup> ou d'un terrain de caravanage<sup>4</sup></b> : le placement d'une ou plusieurs installations mobiles<sup>5</sup>, telles que roulottes, caravanes routières<sup>6</sup>, mobilhomes<sup>7</sup>, véhicules désaffectés et tentes ;</li> <li>c. <b>A l'intérieur d'un camping touristique<sup>2</sup>, d'un camping à la ferme<sup>3</sup> ou d'un terrain de caravanage<sup>4</sup></b> : le placement d'une ou plusieurs installations mobiles<sup>5</sup>, telles que mobilhomes<sup>7</sup> et véhicules désaffectés et le placement d'abris de rangement, d'auvents, d'avancées en toile et autres aménagements similaires ainsi que les meubles extérieurs en tout temps ;</li> </ol> </li> <li>4. le placement d'une citerne à combustible aérienne ou enfouie ;</li> <li>5. l'entreposage de produits dangereux et polluants tels que des engrais et des pesticides ;</li> <li>6. l'installation d'ouvrages ou obstacles de toute nature pouvant modifier l'écoulement d'une crue en ce compris les clôtures et les haies dans un <b>camping touristique<sup>2</sup></b> ou un <b>camping à la ferme<sup>3</sup></b>.</li> </ol>	<p>Avis favorable pour la <b>transformation<sup>8</sup></b> d'une installation fixe<sup>1</sup> pour autant que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la cote de tout niveau fonctionnel<sup>9</sup> soit supérieure d'au moins <b>1,30 mètre</b> par rapport à la cote la plus élevée du terrain naturel au droit de la zone d'implantation de l'installation fixe<sup>1</sup> ;</li> <li>b. tout niveau situé sous le niveau fonctionnel<sup>9</sup> le plus bas soit un niveau inondable ;</li> <li>c. tout niveau inondable dispose d'un accès direct, intérieur ou extérieur à l'installation fixe<sup>1</sup>, à un niveau fonctionnel<sup>9</sup>.</li> </ol> <p>Avis favorable dans un <b>camping touristique<sup>2</sup>, un camping à la ferme<sup>3</sup> ou dans un terrain de caravanage<sup>4</sup></b> pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. l'installation d'abris mobiles<sup>10</sup> (tente, roulotte) mais pour les caravanes routières<sup>6</sup> uniquement entre le 15 mars et le 15 novembre ;</li> <li>b. le placement de toute installation fixe<sup>1</sup> offrant tout service aux campeurs à l'exception de l'hébergement (moyennant respect de la condition des 1,30 mètre émise ci-dessus) ;</li> <li>c. le placement de tout abri fixe<sup>11</sup> destiné à l'hébergement des campeurs (moyennant respect de la condition des 1,30 mètre émise ci-dessus et de la réalisation de l'étude hydraulique démontrant l'absence de risque lié aux inondations).</li> </ol> <p>Avis favorable dans le cas de <b>bâti continu (type 2 façades) dans les zones destinées à l'urbanisation</b> pour la <b>construction</b>, la <b>reconstruction</b> et la <b>transformation</b> d'une installation fixe<sup>1</sup> pour autant que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. la cote de tout niveau fonctionnel<sup>9</sup> soit supérieure d'au moins <b>1,30 mètre</b> par rapport à la cote la plus élevée du terrain naturel au droit de la zone d'implantation de l'installation fixe<sup>1</sup> ;</li> <li>b. tout niveau situé sous le niveau fonctionnel<sup>9</sup> le plus bas soit un niveau inondable ;</li> <li>c. tout niveau inondable dispose d'un accès direct, intérieur ou extérieur à l'installation fixe<sup>1</sup>, à un niveau fonctionnel<sup>9</sup>.</li> </ol>

Les différences de temporalité entre les acteurs du tourisme, qui vivent dans le présent avec une vision à long terme réduite à seulement dix ans d'une part, et les scientifiques, travaillant à des horizons de trente à cinquante ans. Il y a donc ici des incompatibilités entre temporalités qu'il faut essayer de dépasser

CPDT, NR 49, 2014



[https://inondations.wallonie.be/files/documents\\_a\\_telecharger/Urbanisme/Canevas\\_Adopt%C3%A9\\_GTI\\_20210427.pdf](https://inondations.wallonie.be/files/documents_a_telecharger/Urbanisme/Canevas_Adopt%C3%A9_GTI_20210427.pdf)

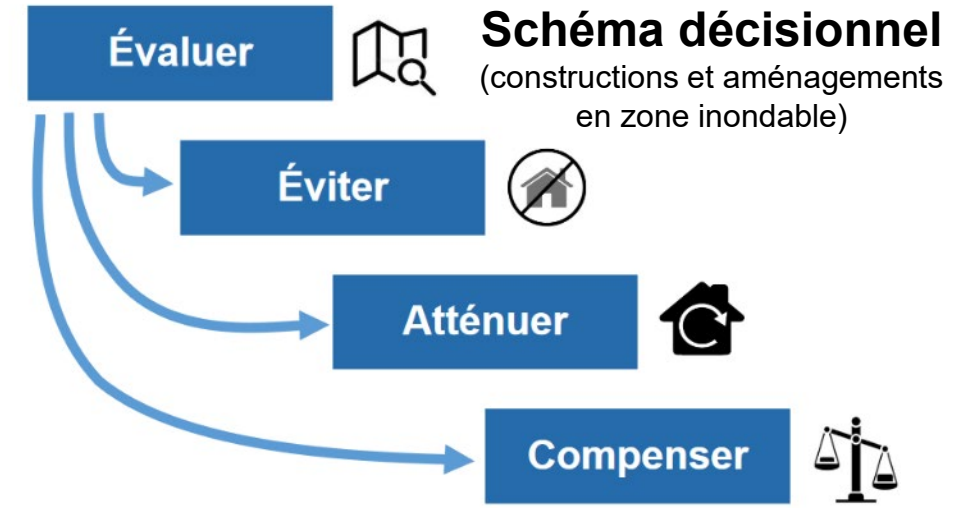




# Quelles mesures d'adaptation?

## Des mesures d'adaptation qui

- Vont **au-delà** de la prise en compte des **événements extrêmes**
- Prennent en compte un **double aspect**
  - L'**aspect préventif** lors de l'élaboration d'un projet de **nouvelle construction / activité**
  - La nécessité d'**adapter le bâti existant / l'activité existante** pour le/la rendre plus résilient(e) → **Si pas possible, réorientation dès que possible**
- **Réfléchissent en termes de localisation, d'aménagement, de reconversion**
  - **pour répondre aux demandes des touristes**
    - Demande pour des réserves d'eau
    - Protection contre les feux (forêts / landes)
    - Recherche de lieux ombragés
    - Recherche de fraîcheur
    - Augmentation de la fréquentation
    - ...
  - **pour répondre aux conséquences sur les activités existantes**
    - Des événements extrêmes (inondation...)
    - Des niveaux d'eau en baisse
    - De l'enneigement moindre
    - De la disparition d'écosystèmes
    - ...



[https://cpdt.wallonie.be/wp-content/uploads/2023/03/cpdt\\_2022\\_seminaires-partages\\_schema-decisionnel.pdf](https://cpdt.wallonie.be/wp-content/uploads/2023/03/cpdt_2022_seminaires-partages_schema-decisionnel.pdf)

# Quelles mesures d'adaptation? | Quelques bonnes pratiques pour les opérateurs touristiques

- Ce qui est **préconisé** pour monsieur et madame tout le monde (le **résidentiel**) l'est **aussi** pour le **tourisme** :
  - Promouvoir le manger local, de saison, bio et moins de viande rouge
  - Limiter les consommations
    - Isoler l'hébergement touristique, éclairer avec Led...
    - Éviter la climatisation (gaz à effet de serre)
  - Faire durer plus les biens (seconde main, réparation...) et favoriser le recyclage (zéro déchet)
  - **Changer en profondeur la mobilité (vélo, transport en commun/partagé...)**

Sur base de « Que faire? » - [https://www.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-12/fettweis\\_-\\_changements\\_climatiques\\_2.pdf](https://www.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-12/fettweis_-_changements_climatiques_2.pdf)

- Faire attention que les **mesures d'adaptation** aux changements climatiques mises en place **n'augmentent pas l'impact environnemental** (et climatique) **du secteur du tourisme**, en termes absolus et en termes relatifs (p.ex. plus d'électricité pour le refroidissement → plus de gaz à effet de serre ; canons à neige pour contrecarrer l'enneigement).
- Importance de **sensibilisation des touristes** : avoir un comportement responsable aussi pendant les vacances



En guise de conclusion

## Crises et changements climatiques rebattent les cartes ! Quels tourisimes en Wallonie?

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversité et richesse de la Nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation des campings en zones d'aléa d'inondation (faible à élevé)</li> <li><u>Accessibilité principalement liée aux modes carbonés (voiture individuelle)</u></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de Nature mis en évidence par Pandémie de la Covid 19</li> <li>Attrait renouvelé pour le tourisme domestique (crise sanitaire, changement climatique, coût énergie...)</li> <li>Recherche des lieux apportant fraîcheur et ombrage (dont forêt)</li> <li>Augmentation de l'inter-saisonnalité</li> <li>Attrait pour les hébergements où l'on peut maîtriser les risques (Gites, secondes résidences...)</li> <li>Développement de l'immobilier touristique comme produit d'investissement financier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surfréquentation des espaces naturels (sensibles) par un public néophyte</li> <li>Mise en péril de la fonction principale de ZH/ZHR (cohabitation et accès au logement)</li> <li>Implantation non maîtrisée d'infrastructures touristiques dans des zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières ou naturelles)</li> <li>Reprise des habitudes pré-Covid (à l'étranger)</li> </ul>

→ Profiter de ce moment de crises pour accélérer les transitions du secteur touristique à travers la conciliation des enjeux environnementaux et les besoins des territoires

## Le secteur du tourisme va devoir s'adapter...

- Pour se **conformer** à la **stratégie territoriale wallonne** (arrêt de l'artificialisation, concentration des activités dans les centralités, mobilité douce et réduite)
- Pour **répondre** aux **changements structurels** qui s'imposent à lui (changements climatiques, transition énergétique, effets long terme crise Covid?, transition digitale...)
- Pour **préserver** les **ressources** sur lesquelles il repose (nature, eau, paysage)

### → Les changements climatiques en cours et à venir

- Réinterrogent la **pertinence** de **certaines activités** touristiques (ski, kayak...) ou certaines **localisations** (notamment à proximité des cours d'eau ou au sein des massifs forestiers ou landes)
- Nécessitent des **mesures d'adaptation**
  - pour faire face aux **événements extrêmes** (protection des infrastructures, évacuation des clients...)
  - Pour **préserver la santé et le bien être des touristes** (besoin de fraîcheur, d'ombrage...)

## Références

- Tourisme et changement climatique, CPDT - Note de recherche n°49 – 2014  
<https://cpdt.wallonie.be/publications/tourisme-et-changement-climatique/>
- Quel climat dans le futur en Wallonie ?, Canopea - 18/09/2024 [https://www.canopea.be/quel-climat-dans-le-futur-en-wallonie/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_source\\_platform=mailpoet&utm\\_campaign=racines-338-la-newsletter-de-canopea-1253](https://www.canopea.be/quel-climat-dans-le-futur-en-wallonie/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_source_platform=mailpoet&utm_campaign=racines-338-la-newsletter-de-canopea-1253)
- D'un tourisme de masse vers un tourisme durable : la biodiversité, opportunité de restructuration des filières, CBC – biodiversité - 2021 <https://www.mission-economie-biodiversite.com/wp-content/uploads/2021/12/BIODIV-2050-N22-FR-MD-WEB.pdf>
- L'adaptation aux changements climatiques en Wallonie : synthèse et points d'attention pour l'actualisation des connaissances, Plateforme wallonne du Giec - avril 2022 [https://plateforme-wallonne-giec.be/assets/documents/Adaptation/PwG-SyntheseAdaptation\\_2022\\_rapport\\_rev1.pdf](https://plateforme-wallonne-giec.be/assets/documents/Adaptation/PwG-SyntheseAdaptation_2022_rapport_rev1.pdf)
- Les changements climatiques en Belgique : vers des étés de plus en plus secs et chauds. X. Fettweis – Uliège, Forêt.Nature n°169 - Oct-Déc 2023  
[https://www.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-12/fettweis\\_-\\_changements\\_climatiques\\_2.pdf](https://www.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2021-12/fettweis_-_changements_climatiques_2.pdf)
- Rapport climatique 2020, IRM [https://www.meteo.be/resources/misc/climate\\_report/RapportClimatique-2020.pdf](https://www.meteo.be/resources/misc/climate_report/RapportClimatique-2020.pdf)
- Tourisme et Territoire : gérer le passé et préparer l'avenir en Famenne-Ardenne, MUFA – Juin 2022  
<https://www.mufa.be/Decouvrez-nos-activites-passees/des-conferences/matin%C3%A9-tourisme-et-am%C3%A9nagement-du-territoire-24.06.html>